



## Reporting label Relance - 30 juin 2024

Informations générales	
Nom de la société de gestion	Amethis
Nom de l'organisme de placement collectif (OPC)	Amethis Europe Expansion FPCI
Codes ISIN (pour toutes les parts commercialisées)	FR0014007JP8 – A ; FR0014007JQ6 – B ; FR0014007JR4 – R
Code LEI (si disponible)	n/a
Pays de domiciliation de l'OPC	France
Classe d'actifs (actions, private equity, fonds de fonds...)	Private equity
Type de véhicule juridique	FPCI

Politique d'investissement et dynamique de collecte	
Encours (actif net) au 30 juin 2024 ou, si l'OPC est en cours de levée, capitaux collectés à date	Montant collecté : 85,115 m€
Calendrier de collecte (si l'OPC est en cours de levée)	Premier closing : 31.03.2023 Closing final : S2 2024
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021 (année 2021)	0 (Fonds constitué le 22 juin 2022)
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022 (année 2022)	20,15 m€ sur l'année civile
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023 (année 2023)	58,74 m€ sur l'année civile, soit 505% de l'actif net de l'OPC au 31.12.2022
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2023 et le 30/06/2024 (année 2024)	6,22 m€ sur l'année civile, soit 17% de l'actif net de l'OPC au 31.12.2023
% de l'actif net investi dans des entreprises françaises en fonds propres / quasi-fonds propres	97,8%* * L'entité HBA SAS avait été comptabilisée à tort comme une entreprise espagnole lors du reporting précédent. La donnée est corrigée à l'occasion du présent reporting.
% de l'actif net investi dans des PME/ETI françaises en fonds propres / quasi-fonds propres	97,80%
Régime d'investissement (1 ou 2)	2

Contribution au dynamisme de l'économie et des territoires	
Nombre d'entreprises françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	3
Nombre de TPE-PME françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	2
Nombre d'ETI françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	1
<b>Apport de financements nouveaux à des entreprises françaises</b>	
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021 (année 2021)	0

Critères ESG	
Nom du/des label(s) ESG attribué(s) au fonds par ailleurs : ISR, Greenfin, Finansol, CIES, LuxFLAG, FNG-Siegel, Towards Sustainability, Umweltzeichen ou Nordic Swan Ecolabel, autres (préciser le nom).	n/a
Taux d'analyse extra-financière du portefeuille (le cas échéant par classe d'actif)	100%
Résumé de la méthodologie de calcul de la note ESG et/ou rappel des indicateurs suivis au titre du label Relance	Une analyse ESG est réalisée via due diligence externe avant chaque investissement sur les sujets suivants, qui font l'objet de plans d'action durant la période de détention (liste non- exhaustive): - Consommation d'énergie et émission de GES - Formation des employés - Egalité des genres - Gouvernance - Partage de la plus-value - Caractéristiques sociales et environnementales des produits et services
Résultats ESG du portefeuille (dernière note ESG calculée ou résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul)	- 100% (3/3) des entreprises en portefeuille ont fait l'objet d'une due diligence ESG - 100% (3/3) des entreprises en portefeuille font l'objet d'un plan d'action ESG supervisé en conseil d'administration - 100% (3/3) des entreprises en portefeuille se sont vues fixer pour objectif la réalisation d'un bilan carbone (3 bilans carbone ont bien été réalisés en date du 30 juin 2024) - 100% (2/2) des entreprises éligibles se sont vues fixer pour objectif de mettre en place un mécanisme de partage de la valeur avec les salariés

Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 (année 2022)	1
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 (année 2023)	2
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 01/01/2024 et le 30/06/2024 (année 2024)	0
Nom des entreprises concernées par les opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse	Groupe Office Automation (2022) Capital Banking Solutions (2023)
% de l'actif correspondant à des titres émis par une entreprise française ayant procédé à une opération d'augmentation du capital ou d'introduction en bourse depuis le 31/12/2020	70,65%
<b>Dimension territoriale</b>	
Nombre de personnes employées en France dans les entreprises du portefeuille financées en fonds propres ou quasi-fonds propres dont le siège social est en France	138
Nombre de personnes employées par région dans les entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par l'OPC	Ile-de-France : 88 Monaco : 50
Volume d'investissements réalisés par l'OPC dans des entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par région	Ile-de-France : 30,67 m€

Précédente note ESG du portefeuille (le cas échéant communiquée lors du reporting Relance du 31/12/2023) ou précédents résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul	- 100% (3/3) des entreprises en portefeuille ont fait l'objet d'une due diligence ESG - 100% (3/3) des entreprises en portefeuille font l'objet d'un plan d'action ESG supervisé en conseil d'administration - 100% (3/3) des entreprises en portefeuille se sont vues fixer pour objectif la réalisation d'un bilan carbone - 100% (2/2) des entreprises éligibles se sont vues fixer pour objectif de mettre en place un mécanisme de partage de la valeur avec les salariés
Résultats ESG de l'indice / univers d'investissement (pour les fonds engagés à surperformer l'indice / univers d'investissement)	n/a (pas d'indice)
Actions engagées depuis le 31/12/2023, pour promouvoir les critères ESG du label Relance auprès des entreprises du portefeuille (obligations V a) de la Charte du label Relance)	- Critère E : toutes les entreprises en portefeuille ont finalisé un bilan carbone. - Critère S : finalisation d'un dispositif de partage de la valeur avec les salariés pour une entreprise en portefeuille, et étude des mécanismes potentiels pour une autre ; plans d'action visant au renforcement de la formation et de la diversité. - Critère G : mise en place de conseils d'administration et de direction trimestriels, point ESG mis à l'agenda des conseils.

Eventuels commentaires :